

Le 18 septembre 2017

LETTRE AUX PORTEURS DU FIA
TRUSTEAM OPTIMUM EPARGNE SALARIALE ENTREPRISES

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FIA «Trusteam Optimum Epargne Salariale Entreprises », Code AMF 06862, nous vous remercions de votre fidélité.

Nous avons le plaisir de vous informer, qu'afin de faire correspondre les clôtures des exercices du fonds nourricier Trusteam Optimum Epargne Salariale Entreprises avec le fonds maître Trusteam Optimum, le fonds Trusteam Optimum Epargne Salariale Entreprises qui a clôturé son exercice le 30/06/2017, aura exceptionnellement un exercice intermédiaire de six mois au second semestre 2017.

À partir du 01/01/2018, l'exercice comptable commencera le lendemain du dernier jour de bourse de décembre et se terminera le dernier jour de bourse de décembre de l'année suivante.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

TRUSTEAM FINANCE